



Abdelhak Hadj Brahim
Direction de l'Aménagement
et du développement économique
Tél : 07.88.04.32.33

Vivre les Hauts de Saint-Rémy
Mme MICHEL Martine
52 rue des Chênes
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Objet : PC 078 575 22 M0001 – 62 Chemin de la Chapelle

Mme La Présidente,

Vous nous avez adressé un courrier en date du 30 mai 2022 concernant le permis de construire n° 078 575 22 M0001, délivré à la SCP 8 rue Coste, pour un projet de maisons individuelles situées au 62 Chemin de la Chapelle à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78470).

Le service urbanisme prendra contact avec le propriétaire afin de vérifier le panneau d'affichage.

Concernant le respect du plan local d'urbanisme (PLU), le terrain du projet n'a pas fait l'objet d'une division. L'instruction du dossier est donc réalisée à l'unité foncière.

Au vu de ces éléments, la construction projetée est implantée sur une seule limite séparative et se situe à 2,5m de la limite séparative opposée. De plus, l'emprise au sol déclarée est de 268m² soit 24,7% du terrain.

Le projet respecte donc les articles UE 7, UE 8 et UE 9 du PLU en vigueur.

Nous vous remercions pour votre vigilance au niveau des règles d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 04 juillet 2022

Le Maire,
Dominique BAVOYE

